

numéro 112 décembre 2024

La Gazette de la Lône

Magazine municipal de la commune d'Ancône






ARBORISTE GRIMPEUR
ÉLAGAGE / ABATTAGE / DÉMONTAGE
TAILLE AUX SOINS DE L'ARBRE

PAYSAGISTE
TAILLE DE HAIES / DÉBROUSSAILLAGE
ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS
CRÉATION / IRRIGATION / ENGAZONNEMENT

● ● ● ●

**CRÉDIT D'IMPÔT
50%
SUR L'ENTRETIEN DU JARDIN**

06 65 47 71 23 ● ● ● ●

DRÔME – ARDÈCHE ● ● ● ●

DISPONIBILITÉ 7/7J EN CAS D'URGENCE



ADS Ancône - Aubignas - Rochemaure

**Transports de malades assis
Transports privés / professionnels
Toutes distances**



04-75-01-56-11



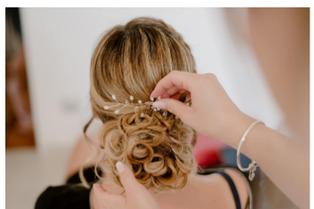
**Côté
COIFFURE**
SALON DE COIFFURE

20 bis Grande Rue
26200 Ancône

09 87 08 47 17

Lundi : Fermé
Mardi/Mercredi/Jeudi/Vendredi :
9h - 18h
Samedi : à partir de 8h30 sur
rendez-vous.
Dimanche : Fermé

Rendez-vous en ligne sur
Planity.com

 cote_coiffure_26

 Côté Coiffure



**Imprimerie
OFFSET 111**

111, Rue Pierre Julien
26200 MONTELIMAR

Tél : 04.75.51.90.37
Email : offset111@sfr.fr

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**



www.defense.gouv.fr/jdc

**RECENSEMENT OBLIGATOIRE
ET JOURNÉE DÉFENSE ET
CITOYENNETÉ**

Tous les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en Mairie munis d'une carte d'identité, du livret de famille des parents ainsi que d'un justificatif de domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Dans le cadre des mesures sanitaires prises par le gouvernement pour la mise en œuvre des orientations du Président de la République, l'organisation des Journées Défense et Citoyenneté (JDC) en présentiel est suspendue jusqu'à nouvel ordre sur le territoire métropolitain. Aussi, il est impératif que les jeunes français âgés de 16 ans révolus continuent à se présenter en mairie afin de procéder à leur recensement militaire.
+ d'infos : espace jeune sur majdc.fr.

Le mot du maire

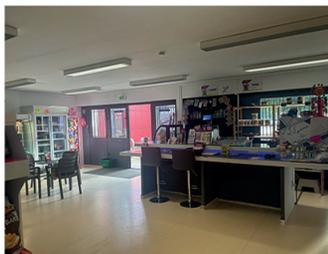
Mr le Maire Christophe FERET
et son équipe Municipale
vous souhaitent de joyeuses fêtes
de fin d'année

Bien à vous

Christophe FERET

L'épicerie de Mélanie

Mélanie vous accueille avec le sourire pour votre
pain, viennoiseries, produits régionaux,
services FDJ, journaux...

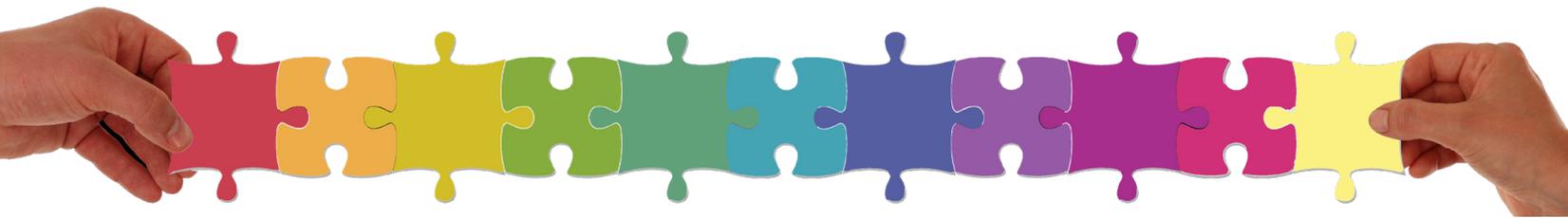


Terrasse
intérieur
et
extérieur



Place Albert Goujon - 26200 ANCÔNE
09 79 08 73 91 / www.epicerie-de-melanie.fr

Sommaire



p 6-7	Informations municipales
p 8-9	Budget
p 10-11	Vie scolaire
p 12	Etat civil
p 13	Portrait : Véronique et Patrick
p 14-15	Fêtes de fin d'année et voeux
p 16-19	Risques majeurs
p 20-21	Points éco-tri
p 22-27	Vie associative
p 28-29	BD de Jean-Marie
p 30	Agenda

COMMISSION INFORMATION

Directeur de la publication : Christophe FERET
Rédacteur en chef : Commission information,
40 Grande rue, 26200 ANCÔNE.
04 75 92 59 90 redaction.gazette@mairie-ancone.fr
Rédacteurs : élus, associations, écoles,
commission information.

Photos : commission information, rédacteurs, pixabay.fr
Illustration & BD : Jean-Marie Mollier
Impression : Imprimerie OFFSET 111 - 700ex, semestriel

Nous remercions les associations, les partenaires
annonceurs, pour la réalisation de cet ouvrage.

LA PHOTO DE NATHAN



Une araignée loup ou tarentule.

Si vous avez eu de la chance récemment, c'était la période de reproduction et les femelles portent leurs petits sur leur dos. Attention à ne surtout pas les écraser ! Elles ne sont ni agressives ni dangereuses pour l'homme : elles peuvent nous mordre mais c'est parce qu'on les bloque ou qu'on les énerve un peu trop ! Leur morsure provoque seulement des démangeaisons et des irritations, toutefois en cas d'allergie consulter un médecin. Ces araignées vivent dans un environnement proche de notre village : les champs, les prés ou les forêts et elles viennent se réfugier par temps de pluie dans nos maisons. Elles se nourrissent principalement de petites bêtes comme les sauterelles, les moustiques, les mouches ainsi qu'un petit tas d'autres insectes.



Kevin Pavard

**Entretien - Création
de parcs et jardins**

- Tonte - Débroussaillage
- Elagage - Terrassement
- Arrosage automatique
- Maçonnerie paysagère
- Clôture - Toutes tailles



07 85 66 18 86
ke.pavard26@yahoo.fr



IMPRESSION NUMÉRIQUE
GRAVURE LASER
SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE / EXTÉRIEURE
MARQUAGE TEXTILES
COUPES / TROPHÉES / MÉDAILLES

04 75 53 54 57

WWW.MSD-PIERRELATTE.FR

CONTACT@MSD.FR

ZA DAUDEL - 4 ALLÉE MARCO POLO - 26700 PIERRELATTE

 **MSD Pierrelatte - Gravure & Communication Visuelle**



MAIRIE D'ANCÔNE

Accueil du public : du lundi
au vendredi 8h30-12h30,
samedi 10h-12h

04 75 92 59 90
Astreinte 06 37 10 86 71

accueil@mairie-ancone.fr

Dans quels cas contacter l'astreinte de la Mairie :

Le numéro d'astreinte est à contacter lorsque les bureaux de la mairie sont fermés et pour des cas d'urgence comme, par exemple : un arbre couché sur la route, une fuite sur la chaussée...

Les élus qui assurent la permanence ne pourront pas vous renseigner pour des problèmes de voisinage, nuisances sonores, tapage nocturne (contacter le Commissariat de Police : 17), pour la divagation de chiens errants (contacter la brigade canine : 04 75 00 25 22).

Pour les appels qui ne relèvent pas d'un caractère d'urgence, merci de contacter la mairie : 04 75 92 59 90.

LA POSTE



BUREAU DE POSTE

Votre bureau de POSTE
au cœur du village, avec
parking, vous accueille :
lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 13h à 17h
et le samedi de 9h à 12h
Tél. 04 75 49 82 73

Vous pouvez y réaliser
les opérations courantes :
achats timbres ordinaires
et philatéliques, achats
emballages colis, lettres
suivies, enveloppes à
bulles, retrait sur compte
CCP ou EPARGNE, dépôt
compte CCP ou EPARGNE,
remise de chèques sur vos
comptes, envoi courriers
ordinaires + suivis + colis
toutes destinations, service,
réexpédition de courrier,
poste restante, garde de
courrier, mise à disposition
de vos avisés (courriers +
colis).

Suivez la bibliothèque sur

Venez nombreux à la bibliothèque communale pour lire, emprunter et participer aux diverses animations.

Nous renouvelons notre fonds 4 fois par an pour vous offrir des ouvrages récents et variés, adultes et enfants. Ceux-ci en bénéficient dans le cadre des échanges scolaires tous les lundis matins.

Il nous est également possible de commander un livre de votre choix auprès de la médiathèque de Valence.

Pour vous tenir informés de nos activités n'hésitez pas à consulter notre site facebook : Bibliotheque Ancone.

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 9h à 12h et mercredis de 16h30 à 18h30.

L'adhésion est de 8euros/an pour les adultes et gratuite pour les enfants de moins de 18 ans.

Vous pouvez emprunter 4 ouvrages par mois.



Bibliothèque Ancône

57 Grande rue, 26200 Ancône

04 75 54 83 31

Cotisation annuelle 8€ / adulte.

Photo Jean Delmarty



100 % LED POUR UN ÉCLAIRAGE PUBLIC MODERNISÉ !

La commune compte 280 points lumineux, soit l'équivalent d'une consommation de plus de 134.000 KWatts/heure en moyenne, ce qui représente une dépense de 17 000 € (hors hausses annuelles moyennes de 6 %)

Depuis 2016, la municipalité a initié un nouvel axe dans sa stratégie d'économie d'énergie, avec la modernisation de l'éclairage public.

Avec les derniers travaux réalisés rue Louis Delpech et « voie Nouvelle », **aujourd'hui, 100 % des points lumineux sont modernisés par de nouveaux candélabres à LED,**

utilisant une technologie nouvelle rendant ces dispositifs encore plus efficaces (consommations divisées par 4).

> + de sécurité

> optimisation des économies d'énergies et financières

La modernisation de l'éclairage public se poursuivra par une reprise progressive des points faisant l'objet de relamping actuel à LED.

Les Caves du Soleil

Vins, Boissons, Bières
Location Pompe à bière

Professionnels et
Particuliers

 06 73 49 86 56



22, avenue St Martin 26200 MONTÉLIMAR

BUDGET 2024

INVESTISSEMENT



Lors du Conseil municipal qui s'est tenu le 4 mars 2024, les élus ont approuvé les comptes administratifs et de gestions de la commune, ainsi que des budgets annexes du service de l'Eau, et d'Ancône Energies.

+ 149.610 € en investissement sur le budget prévisionnel 2024, afin de poursuivre le développement (15.000 €), de réaliser une nouvelle tranche de candélabres neufs à LED et atteindre un parc de 100 % à LED. (36.000 €), l'achat de matériels de voiries (40.000 €)

+ 130.000 € en excédent reporté de fonctionnement.

 De plus, la dette en capital de la commune a baissé de plus de 98.600 €, à la suite du remboursement des annuités en 2023. Aucun autre emprunt n'a été contracté.

+ 149 610 €
SUR LE BUDGET
PRÉVISIONNEL 2024



36 000€
RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

40 000€
ACHAT DE MATÉRIEL DE VOIRIE

soutien financier



Le budget primitif 2024 de la commune a ainsi été voté, en tenant compte de ces affectations :

- En section de fonctionnement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 1.020.000 €.
- En section d'investissement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles pour un montant respectif à l'équilibre de 640.000 € ; et en tenant compte des restes à réaliser 2023.

Les taux d'imposition communaux (taxes foncières) restent stables.



BUDGET 2024

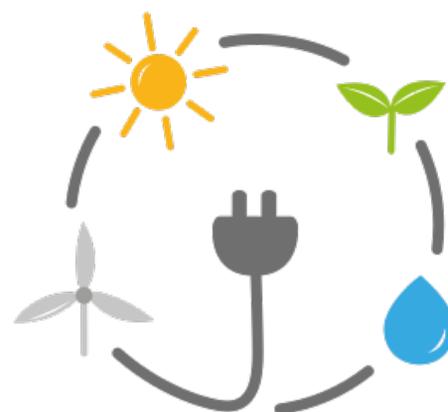


Le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestions et a décidé d'affecter en 2024, les résultats comme suit :

- 7 801 € en déficit reporté de fonctionnement
- + 4 034 € en excédent reporté d'investissement

Il en résulte un budget primitif 2024 comme suit :

- > En section de fonctionnement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 225 000 €.
- > En section d'investissement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 13 500 €.



le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestions et a décidé d'affecter en 2024, les résultats comme suit :

- + 15 735 € en excédent reporté d'exploitation
- 13 833 € en excédent reporté d'investissement.

Il en résulte un budget primitif 2024 comme suit :

- > En section de fonctionnement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 50 000 €.
- > En section d'investissement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 92 000 €.

Deux nouvelles installations photovoltaïques d'envergure, sont programmées pour cette année 2024 : 120 panneaux solaires sur le préau du stade en février 2024, ainsi que 32 panneaux solaires sur l'école élémentaire accentuant sa production en autoconsommation de + 50 % en juillet 2024.

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX JUNIORS

Ils sont motivés et ont de nombreuses idées pour leur école mais aussi pour la commune, les nouveaux Conseillers Municipaux Juniors ont été élus vendredi 4 octobre, en présence du maire Christophe Féret et de son équipe municipale.

Élèves en classe de CM1 et CM2, la promotion 2024-2025 des CMJ va vivre une année citoyenne, proposera des projets nouveaux et participera aux cérémonies patriotiques.



CM1
Enzo WEBER



CM1
Alexia MASCIA



CM1
Maily GROULLIER



CM2
Maéline AUVRAY



CM2
Lola GRANGE



CM2
Timéo BRUCHON



Le Maire Christophe Féret, accompagné de ses élus Chantal Reboul, Marie-Louise Teyssier et Aude Breyse, a félicité les nouveaux élus.

VIE SCOLAIRE

Les petits dans la cour des grands



Le mercredi 20 Novembre, nos jeunes conseillers municipaux d'Ancône sont partis à la découverte du conseil départemental de la Drôme, accompagnés de M. le maire Christophe FERET, de son adjointe aux affaires scolaires M^{me} Aude BREYSSE, et de M^{me} Marie Louise TEYSSIER, conseillère municipale. Accueillis par M. Karim OUMEDDOUR, conseiller départemental, et d'agents du Département, les CMJ ont pu s'émerveiller de la beauté de l'architecture du bâtiment classé patrimoine architectural remarquable du XX^e siècle.

Commémoration du 11 novembre

Les CMJ sont amenés à participer à différentes cérémonies ou manifestations au cours de l'année. Ainsi, ils ont participé à la commémoration de l'Armistice le 11 novembre dernier. Vêtus de leurs écharpes d'élus, ils ont ouvert le cortège du défilé jusqu'au Monument aux morts.



Ils ont pu aussi mieux connaître l'histoire et les rôles du conseil départemental, et se mettre dans la peau d'un conseiller du département chargé de chaque canton en s'asseyant autour de la table de la grande salle du conseil.

Enfin, les CMJ ont été conviés à une petite réception pour être remerciés de leur venue.

Peut-être que cette visite aura suscité des vocations? En tout cas ce qui est sûr c'est que les CMJ sont tous à l'aise pour parler dans le micro !

ÉTAT-CIVIL - CÉRÉMONIE

NAISSANCES

SAÏF BENZAHAR : 27/05/24
Olivia LENGLET : 22/07/24
Noa TAULEIGNE PANOSSIAN : 22/07/24
Journeyd ZERGIT : 04/08/24
Léon ANNAIX : 13/08/24
Marin HIRESH CHARDON : 29/08/24
Judith LEXTRAIT : 21/10/24
Shelby LEXTRAIT : 21/10/24
Hugo BADIN : 03/11/24



MARIAGES

08/06/2024 : Trecy BATTANDIER et Jordam HADJ
15/06/2024 : Cindy DAUGA et Florent MOUTIER
22/06/2024 : Nadège MARITON et Dimitri AUPRINCE
27/07/2024 : Jelena ACIMOVIC et Aurélien GARCIA
12/10/2024 : Manon HOURDILLIAT et Mattieu ROUET



DÉCÈS

Jean-Pierre ERNESTI : le 12/06/2024
Jean-Claude BEAUFILS : le 13/07/2024
Pierre LEONARD : le 09/09/2024
Ginette VIGNON née CAILLAT : le 07/10/2024



Cérémonie de commémoration du 11 novembre

Elle s'est déroulée sous le soleil à Ancône. Le cortège, au départ de la place du Platane, était ouvert par les Conseillers municipaux juniors et le porte-drapeau.

Les noms des soldats morts pour la France ont été lus par Aimé Valla, ancien combattant. Le Maire Christophe Féret et le Conseiller départemental Karim Oumeddour ont déposé une gerbe au monument aux morts.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur servi en mairie.

LE PORTRAIT DE VÉRONIQUE ET PATRICK

UN VILLAGE PROVENÇAL POUR NOËL

Patrick et Véronique, installés sur la commune depuis plus de 30 ans, partagent leur passion pour la réalisation d'un village provençal.



A l'approche des fêtes de fin d'année, alors que la plupart des personnes décorent leur sapin de Noël et leurs fenêtres avec des boules, des flocons, des étoiles, des bonhommes de neige... C'est un véritable branle-bas de combat chez Patrick et Véronique qui adaptent leur intérieur pour laisser place aux créations faites depuis de nombreuses années.

Ainsi, sur près de 6m de long, le poissonnier, le maraicher, l'affûteur, le cordonnier, le tonnelier, le forgeron... tous prennent place et se mettent au travail au cœur d'un village provençal, autour de la crèche de la Nativité.

Chaque année, de nouveaux espaces et lieux de vie s'invitent à la fête.

Une passion que Véronique et Patrick partagent en couple. Monsieur est au gros œuvre tandis que Madame s'attèle aux finitions. Patrick façonne, Véronique apporte le relief, l'effet vieilli ou fumé qui donnera vie à la nouvelle maison ou objet qui complète le village.



Patrick et Véronique aiment aussi la nature et les escapades, mais leur passion ne les quitte jamais, si bien qu'au détour d'une promenade, d'un marché, d'une exposition, d'une maison, d'une foire ou d'un moulin, tout est source d'inspiration pour ces créatifs. Patrick a la capacité de se projeter et de visualiser le résultat avant sa réalisation ce qui lui permet de trouver une richesse dans tout ce qu'il peut observer au quotidien.

Vous les connaissez sûrement, ils participent dès qu'ils le peuvent aux événements de l'été pour partager un bon moment en toute convivialité, ils aiment Ancône pour son calme et ses espaces naturels qui invitent à la promenade.

Lorsque la météo est maussade, ils en profitent pour avancer sur leurs créations en cours. Tout doit être prêt pour Noël...

Ils aiment bricoler, sont curieux, minutieux, patients et inventifs. Tout se récupère : une baguette chinoise, un bout de bois, du siporex, de l'isorel... Même la pince à épiler est de la partie, elle est même indispensable à certaines réalisations.

Et dire que tout est parti d'un article de journal avec des plans de maisons. Patrick s'est pris au jeu avec son papa et 4 maisons ont été imaginées avec à l'époque des santons de galette des rois. Petit-à-petit, la collection s'est agrandie.

Tant qu'ils prendront du plaisir, Patrick et Véronique compléteront leur collection de villages de Provence qui représente les métiers d'antan.

Vous êtes intéressés pour découvrir l'univers de Patrick et Véronique ? Merci de laisser vos coordonnées à la mairie. Selon disponibilités, Patrick et Véronique proposeront des visites.



NOËL À ANCÔNE

LE MAIRE CHRISTOPHE FÉRET
ET SON ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS INVITENT
À FÊTER NOËL ENSEMBLE

AU PROGRAMME
SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024

Les Conseillers Municipaux Juniors
vous donnent rendez-vous à 17h15 devant l'école
pour une retraite aux flambeaux dans le village.

A l'issue de la déambulation,
venez partager le vin chaud
offert à la population, à partir de 18h30

MARCHÉ DE NOËL ORGANISÉ PAR L'ADL
Dimanche 15 décembre
Rendez-vous cour de la bibliothèque de 8h à 15h30

2025

VOEUX DU MAIRE

Pour ses traditionnels vœux à la population,
le maire Christophe Féret,
son équipe municipale,
les Conseillers Municipaux Juniors

vous donnent rendez-vous

**vendredi 10 janvier 2025 à 19 heures
à la salle des fêtes**

DOCUMENT D'INFORMATION

La Commune d'Ancône participe activement à la prévention et à la gestion des risques majeurs identifiés sur son territoire.

Afin de maintenir une vigilance collective et d'assurer la meilleure réponse en cas de problèmes majeurs, l'équipe municipale a tenu à assurer la diffusion d'informations de prévention pour que chacun soit acteur de sa propre sécurité en sachant anticiper, reconnaître les alarmes, savoir réagir, se protéger et savoir comment se comporter. La meilleure prévention commence par une prise de conscience des risques et des bons réflexes à avoir.

Ce document d'information municipal sur les risques majeurs (DICRIM) est destiné au public et présente les principaux risques auxquels nous pouvons être confrontés à Ancône. Les accidents nucléaires, les inondations et les tremblements de terre sont autant de situations qui peuvent apparaître soudainement dans notre vie quotidienne. La sécurité civile est l'affaire de tous, et chacun doit se soucier de sa propre sécurité et de celle des autres.

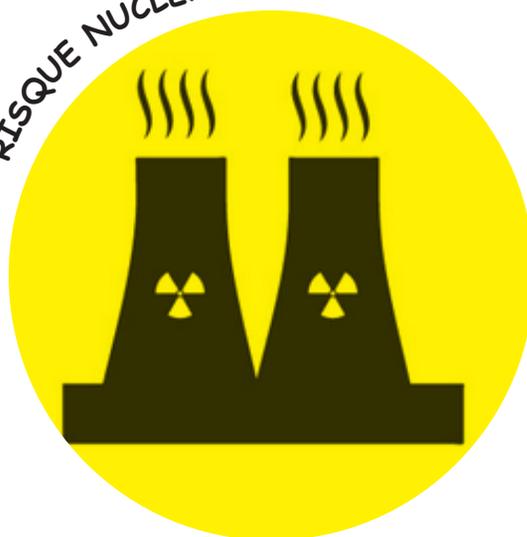
Le Plan Communal de Sauvegarde révisé, approuvé le 18 juillet 2024, est consultable en mairie (arrêté municipal n°AP2024.07.57A).

À ANCÔNE, NOUS SOMMES CONCERNÉS PAR :

INONDATION



RISQUE NUCLÉAIRE



SÉISMES



TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES



DES RISQUES MAJEURS

EN CAS D'ALERTE - RESPECTER LES CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

En cas de phénomène naturel ou technologique majeur, la population doit être avertie par un signal d'alerte, identique pour tous les risques (sauf en cas de rupture de barrage) et pour toute partie du territoire national.



UN MESSAGE D'ALERTE EST DIFFUSÉ

- PAR HAUT-PARLEUR
- PAR TÉLÉPHONE (télécharger l'application mobile FR-ALERT)
- PAR LES MÉDIAS LOCAUX
- SUR LE FACEBOOK ANCONEDROME
- SUR LE SITE INTERNET ANCONEDROME.FR
- SUR LE PANNEAU LUMINEUX



INFORMATION DIRECTE

à domicile, en porte-à-porte, réalisée par les agents communaux et l'équipe municipale

LES BONS REFLEXES ET CE QU'IL FAUT ÉVITER



*S'informer de l'évolution de la situation et des consignes de sécurité à tenir en écoutant la radio **Radio France Bleu Drôme 100.9FM***



*Se mettre en sûreté en se conformant aux **ordres d'évacuation** ou de confinement*



Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Les enseignants s'occupent d'eux et le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), interne à l'établissement, prévoit les modalités de l'accueil



Ne pas téléphoner, libérer les lignes pour les secours

DOCUMENT D'INFORMATION

VIGICRUES  

PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



JE M'INFORME
et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHEES, de mes voisins et des personnes vulnérables



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



JE NE SORS PAS
Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



ROUTE INONDÉE



JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampe de poche avec piles de recharge, briquets, boyaux ou allumettes, vêtements non pleuvables et non pelotés, médicaments, lunettes de soleil, vêtements chauds, double casque, copie des papiers d'identité, tickets de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

pluie-inondation.gouv.fr #pluieinondation

En partenariat avec:    

alerte nucléaire je sais quoi faire ! Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

1

Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment



2

Je me tiens informé(e)



3

Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école



4

Je limite mes communications téléphoniques



5

Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction



6

Je me prépare à une éventuelle évacuation



www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service à appel gratuits

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS DE... SÉISME ?

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment

Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ÉLOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques

Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ÉLOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

vous êtes dans une zone soumise au RISQUE DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

consignes en cas d'accident

-  rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
-  écoutez le radio
-  respectez les consignes des autorités

-  n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer
-  ne fumez pas, pas de flamme ni d'étincelle
-  ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

Alerter et protéger

Comment fonctionne le dispositif FR-alert

1 Rédaction du message par l'autorité compétente sur le portail d'alerte de l'État



2 Diffusion de l'alerte aux opérateurs de téléphonie mobile



3 Transmission de l'alerte aux antennes du réseau couvrant la zone de danger



4 Réception d'une notification d'alerte sur les téléphones portables des personnes se trouvant dans la zone de danger



 **SÉCURITÉ CIVILE** à l'ÉCOUTE DES CITOYENS

DES RISQUES MAJEURS

EN CAS DE DANGER IMMINENT OU D'ACCIDENT ALERTER LES SECOURS

18
SAPEURS POMPIERS

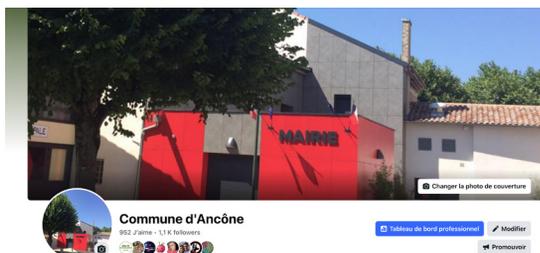
112
APPELS D'URGENCE
EUROPÉEN

114
NUMÉRO D'URGENCE
PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES

17
POLICE SECOURS

15
SAMU

SITES RESSOURCES



[Facebook.com/anconedrome](https://www.facebook.com/anconedrome)



[Facebook.com/Prefet26](https://www.facebook.com/Prefet26)



Vigilance hydraulique
vigicrues.gouv.fr

LES POINTS ÉCO TRI À ANCÔNE

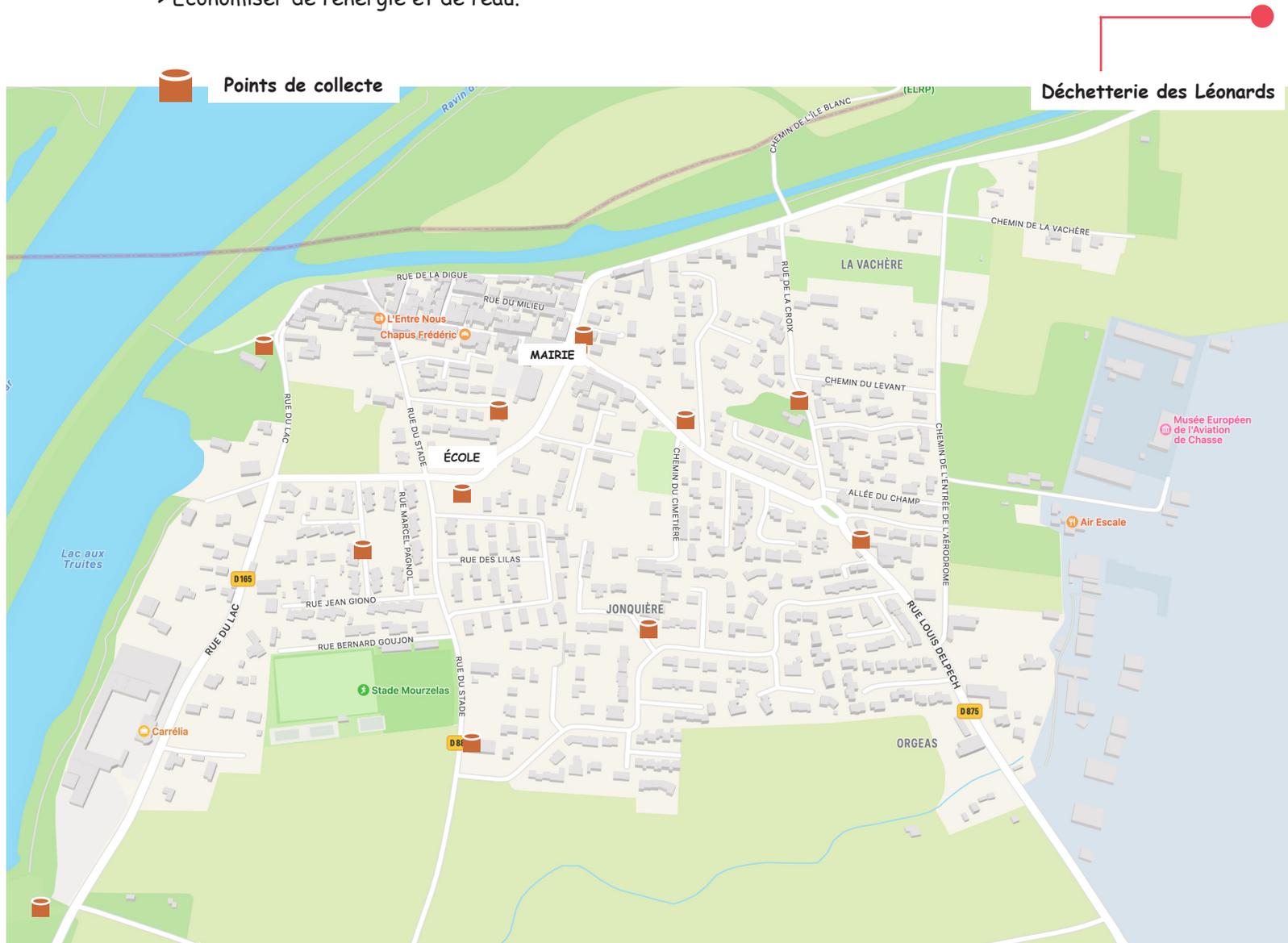
Vous trouverez ci-dessous la liste des points éco tri de notre commune. 

Trier ses déchets est un véritable geste éco-citoyen. Cela permet de préserver les ressources naturelles de la planète et limite les tonnes d'ordures ménagères résiduelles à enfouir. Simple, écologique et économique, le réflexe de chacun profite au bien être de tous.

Chacun de nous produit en moyenne 391 kg de déchets ménagers par an et par habitant (source Ademe). Cela représente en un an le volume du Mont-Blanc par an pour l'ensemble de la population française ! Il est très important de prendre le réflexe du tri au plus tôt.

En réduisant nos déchets ménagers et en améliorant notre geste du tri, nous pouvons :

- > Réduire la pollution liée au stockage des déchets et aux émissions de gaz à effet de serre (importation de matières premières,...)
- > Limiter le coût de traitement lié au volume et poids des ordures ménagères à enfouir. L'augmentation de la population et le succès des produits conditionnés ont entraîné un accroissement important du volume et du poids des déchets.
- > Développer l'activité économique: la collecte sélective, le tri et la valorisation des matières recyclées créent de nombreux emplois.
- > Limiter le recours aux ressources naturelles de notre planète (minerais, bois, pétrole). Par exemple, une tonne de plastique recyclé permet d'économiser 700kg de pétrole brut.
- > Économiser de l'énergie et de l'eau.



AVEC MONTÉLIMAR AGGLOMÉRATION

Les déchets déposés dans les conteneurs de tri sélectif sont acheminés dans un centre de tri. Les déchets sont triés par matériaux et sont ensuite envoyés vers les usines de recyclage correspondantes.

Afin de faciliter le geste du tri, Montélimar Agglomération propose gratuitement (dans la limite des stocks disponibles) certains outils :

- > la réglette du tri,
- > le sac de pré-collecte
- > la boîte à pile.

-> Rendez-vous à la maison des services publics où l'ambassadeur du tri pourra vous les remettre.

Informations 04 75 00 64 41 - montelimar-agglo.fr

Où est-ce que je dois jeter mes ampoules ? Les bouteilles d'huiles vides peuvent-elles être déposées dans les conteneurs de tri sélectif ?

> La réglette du tri permet de répondre à ces questions : en effet, de nombreux déchets de la vie quotidienne y sont inscrits avec leur lieu de dépôt correspondant.



Le sac de pré-collecte

Esthétique et pratique, il vous permet de stocker vos emballages et papiers avant de les transporter vers les conteneurs de tri sélectif. Les consignes sont présentées au dos de ces sacs. Lavable, il est réutilisable autant de fois que vous le souhaitez.

La boîte à piles

Pratique, elle vous permet de stocker vos piles à la maison avant de les apporter dans les nombreux points de collecte comme les grandes surfaces ou les déchèteries.

PRÉVENTION ET SANCTIONS : LA MUNICIPALITÉ POURSUIT SON ACTION

Stationnement gênant devant les points de collecte éco-tri

Alertée par Montélimar Agglomération qui n'a pas pu vider les containers, la municipalité a décidé de diffuser un post Facebook rappelant les bonnes pratiques par mesure de prévention.



Dépôts sauvages

Grâce aux caméras de vidéosurveillance, une personne a été identifiée suite à un dépôt sauvage. Après identification, la personne encourt jusqu'à 1 500€ d'amende. La procédure est en cours d'instruction.



VIE ASSOCIATIVE



Association ADL

Le 12 mai notre vide grenier s'est déroulé dans le village avec 37 exposants et des chineurs qui sont repartis avec de bonnes affaires !!!!

Cette année, ADL n'a organisé qu'un jour de fête, le 13 juillet, avec concours de pétanque, bal et un très beau feu d'artifice offert par la municipalité.

Les manifestations prévues sur 2024 et 2025
Le samedi 16 Novembre, 1^{er} vide dressing pour ADL dans la salle des fêtes.

Le dimanche 15 Décembre: Marché de Noël dans la cour de la bibliothèque avec exposants, Le Sou des écoles et ACP qui tiendront un stand.

Les lotos à venir :
Dimanche 17 novembre à 18h,
Lundi 23 décembre à 18h,
Lundi 30 décembre à 18h,
Dimanche 12 janvier 2025 à 18h
Dimanche 16 février à 18h.

Le 8 mars soirée Choucroute

Et pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page Facebook !!!
« A.D.L Association Détente et Loisirs ».



Club Honorine

Le second semestre se passe très bien pour le club.

- le 21 Juin repas avant les vacances 110 personnes étaient présentes et ont apprécié un excellent repas, copieux et bien servi par le traiteur Mr Fromentoux de Chomérac.

- Notre voyage dans le Périgord du 8 au 11 Octobre légèrement perturbé par la pluie, nous a permis de découvrir Sarlat, Souillac, La Roque-Gageac avec une promenade en gabarre sur la Dordogne, puis visite de Rocamadour, la grotte de Lacave et d'apprécier la gastronomie locale. Les 60 participants étaient vraiment satisfaits de leur séjour.

- le 3 Novembre 2024 aura lieu notre loto à la salle « Claude Allain » avec toujours de nombreux et jolis lots.

- jeudi 28 Novembre 2024 salle « Claude Allain » le repas festif de fin d'année toujours cuisiné et servi par

M. Fromentoux, Prix adhérents 37 €uros, non adhérents 42 €uros

-Venez nous retrouver tous les « lundi, mardi et vendredi » de 14h à 18 h, jeux de cartes, parties de pétanque « selon météo » et après midi conviviales.

- L'Assemblée Générale aura lieu le 10 Janvier 2025 avant les Vœux de M. LE MAIRE

- Pour l'année 2025 de nombreux projets sont en cours.

- les Nouveaux séniors d'Ancône venez nous retrouver, on vous attend!

VIE ASSOCIATIVE

PAROISSE NOTRE DAME DU RHÔNE : ÉGLISE SAINT CORNEILLE ET SAINT CYPRIEN

La paroisse N. D. du Rhône s'étend sur les communes d'Ancône, Châteauneuf du R., Malataverne et de Montélimar.

A Ancône : messe le 3^{ème} (et le 5^{ème}) dimanche du mois, à 9h, dans l'église, au centre du village.

Calendrier :

Réunions de l'équipe liturgique : A la salle paroissiale, à 9h30, les lundis 9 déc, 13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai ;

mardi 10 et lundi 23 juin ;

mardi 15 juillet, lundis 11 et 25 août.

Ces réunions sont ouvertes à toutes personnes souhaitant réfléchir sur les textes bibliques de la messe dominicale qui suit.

Chapelet : les vendredis 3, 10, 17, 24 et 31 mai à 18h 30 à l'église d'Ancône.

Les panneaux près de l'église récapitulent les événements importants du moment, dans la Paroisse.

Infos pratiques :

Pour des funérailles à l'église,

Veillez vous adresser directement aux pompes funèbres, elles contacteront la paroisse.

Pour un baptême ou un mariage religieux,

Veillez vous adresser à la permanence de la paroisse : 19 rue Ste Croix à Montélimar
04 75 92 30 16.

Pour le catéchisme des enfants :

éveil à la foi dès 3 ans ; du CE1 à CM2, contacter le 06 45 63 69 77

ou par mail : catechismendr@gmail.com
(inscriptions même en cours d'année)

Pour les jeunes des collèges et lycées :

adressez-vous au 19 r. Ste Croix à Montélimar
04 75 92 30 16.

ou par mail : amoneriedesjeunesndr@gmail.com

Pour aller vous recueillir à l'église, vous pouvez emprunter la clé au salon de coiffure près de l'église.

Visite commentée de l'église,

contactez : E. BONPAIN 06 47 76 86 85 ou
G PLAN 06 11 21 81 40

Le Denier de l'Église est un don versé chaque année par les catholiques.

La collecte du Denier permet de couvrir les traitements des prêtres et les salaires des personnes au service du diocèse de Valence. C'est la principale ressource de l'Eglise catholique.

Il y a la possibilité de faire des versements par prélèvement automatique.

Si vous êtes imposables, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts égale à 66% de votre don.

Des documents sont à votre disposition dans les églises.

Les Échos est le journal paroissial édité chaque mois.

Il est à votre disposition à Ancône ; à la mairie, au pôle médical, à l'épicerie de Mélanie », au salon de coiffure et à l'église.

Vous pouvez demander à le recevoir par e-mail, et aussi vous abonner à la newsletter mensuelle.

Voir sur le site de la paroisse Notre Dame du Rhône : <http://ndrhone-valence.cef.fr>

Facebook : paroissenotredamedurhone

Les membres du Relais de la communauté : M.P MAHTEU, G. PLAN et P. AUBERT



VIE ASSOCIATIVE

Ancône Culture et Patrimoine

Petit résumé de nos manifestations d'été et d'automne:

Expositions, musique, et théâtre ont animé la Chapelle-Maison du Patrimoine et la cour de la bibliothèque qui résonne encore des rires et applaudissements d'un public nombreux venu assister à la pièce « Fugue en Absurdie ».



L'installation d'une Micro-folie (musée numérique itinérant) s'est faite dans les salles de cette même cour durant une semaine, à l'initiative de la municipalité et le concours de notre association. Les écoliers du village ont participé à cet événement ouvert également au « tout public » en dehors des créneaux scolaires.

Il y a des lieux de spectacle et de culture qui s'imposent.



Lors de la Journée Européenne du Patrimoine, la déambulation théâtralisée a drainé tout un flot de spectateurs vers cet objet insolite dont nous vous avons déjà parlé: la proue de notre « Carreton ».



Cette proue a fait l'objet d'une dernière saynète imaginée par les merveilleux acteurs de Happi la Compagnie.



Sortie des profondeurs de notre histoire marinière, elle émerge désormais bien réelle à l'entrée Nord-Est du village pour affirmer sa singularité et parfaire son décor. Les mains expertes de notre ami Denis Gonnon, promu à cette occasion charpentier de nef, ont fait merveille. Merci Denis pour cette « résurrection » tant attendue et un large coup de chapeau à toutes les équipes de ACP qui ont conçu la mise en scène, bâti le décor, assuré le contenu historique et la promotion de ce nouvel « espace Carreton ». De vrais artistes! Monsieur le maire et son premier adjoint ont félicité l'ensemble de cette troupe lors de sa première représentation inaugurale qui demeure maintenant permanente !

Il y a des lieux de nature qui invitent à la détente, à la balade, à la randonnée...

Nos travaux associatifs des «mardis en chantiers» restent liés aux usages de notre localité, à la pratique de son quotidien, au bien-être de ses habitants. Nous nous efforçons de découvrir et d'imaginer des endroits qui se prêtent à la rencontre, à l'évasion. Nous défrichons, restaurons et balisons pour retrouver les traces d'un passé assoupi et pacifié.

Il y a des lieux de vie à inventer où le climat ferait oublier la météo du moment.



VIE ASSOCIATIVE

Quelques annonces pour finir l'année et envisager 2025:

La saison des lotos battra son plein lorsque vous lirez ces lignes. Nos lotos ont la particularité de s'organiser un dimanche soir à 18h et plus particulier encore, est celui que nous organisons le jour même de Noël, cette année le mercredi 25 décembre à 18h. Les profits de ces animations très conviviales s'investissent dans la valorisation du patrimoine communal. Votre participation sera la bienvenue.

Juillet 2025, dix ans d'existence pour Ancône Culture et Patrimoine! Il va falloir songer à fêter cela de belle manière et mettre en place un comité d'organisation.

Notre assemblée générale aura lieu à la salle des fêtes Claude Allain le Vendredi 17 janvier 2025 à 18h30.

Notre repas omelette aux truffes est programmé dans le même lieu, le dimanche 9 février 2025 suivi de son loto de la truffe à 18h.

Les réservations sont ouvertes chez notre ami et secrétaire Georges Ruiz, le nombre de places est limité, il va falloir faire vite pour vous assoir à table.

Belle fin d'année à vous toutes et tous !

L'association Ancône Culture et Patrimoine vous convie à venir déguster sa

3ème omelette aux truffes
A ANCÔNE

Dimanche 09 février 2025
A 12h30 - Salle des fêtes

Menu 27 €

Limité à 170 personnes

Apéritif de bienvenue
Assiette du terroir
Omelette aux truffes individuelle
Fromage
Salade d'accompagnement
Pâtisserie
Café et vin compris

Réservation et règlement à l'inscription (à ACP)
avant le 02 février 2025 - Tél : 06 74 13 69 88

Si vous souhaitez poursuivre l'après-midi avec nous,
Petit loto avec 3 gros lots de truffes
à 18h00 dans la même salle



LE SOU DES ÉCOLES

Comme chaque année, le sou des écoles ancônaises est heureux de contribuer financièrement aux projets pédagogiques menés par les équipes enseignantes tout en créant des moments de convivialité et de partage pour les enfants du village et leurs familles.

C'est ainsi que bourse aux jouets, loto, carnaval et autres activités culturelles ont jalonné l'année scolaire 2023-2024.

Sans ses bénévoles, le Sou n'est rien et c'est avec plaisir que nous accueillerons toute personne désireuse de donner un peu de son temps et de ses idées.

Pour cette année, notre bourse aux jouets a d'ores et déjà remporté un vif succès rassemblant pas moins de 80 exposants.

Notre fête d'halloween a permis de réunir petits et grands autour de crêpes, barbes à papa et vin chaud.

A venir : le traditionnel loto le 15 février, le défilé du carnaval en avril 2025 et de nombreuses autres surprises qui vous attendent...



VIE ASSOCIATIVE

PÉTANQUE ANCÔNAISE

Dimanche 27 octobre se déroulaient les phases finales du championnat des clubs féminin de la 4ème division de la Drôme, à Bourg de Péage. Les joueuses ont su s'imposer face à des adversaires redoutables. Félicitations à l'équipe pour ce prestigieux titre ! Félicitations également à leur coach Guillaume Rosiers.

Fête Votive

Pour la 4^{ème} année consécutive, nous avons organisé la Fête votive fin août, avec la reprise de la retraite aux flambeaux qui fut un grand succès ! 2 concours en doublettes ont jalonné ce week-end. Nous prévoyons de remettre le concours en tête-à-tête le dimanche matin pour l'an prochain.

Plusieurs petits lotos auront lieu lors de cet hiver, les 8 et 29 décembre, ainsi que le 5 janvier.

Pour toute information et si vous souhaitez rejoindre le club, contactez le président Laurent Roche au 07.88.88.14.31



Les enfants lors de la retraite aux flambeaux, à la Fête votive



Mélody et Léa, les benjamines de l'équipe



topocad
INFORMATIQUE

Depuis plus de 20 ans, Professionnel et Particulier
ZAE de Boulagne 580 chemin ds Coquelicots - 26160 La Bégude de Mazenc
contact@topocad.fr / 04 75 46 25 47 - www.topocad.fr

VIE ASSOCIATIVE

COMPAGNIE DES ARCHERS D'ANCÔNE

LE PARCOURS DE TIR À L'ARC NATURE A ÉTÉ INAUGURÉ

Le 27 septembre 2024 inauguration du parcours d'initiation au tir nature 3D et 2D sur notre terrain extérieur.

La compagnie a été lauréate du budget participatif mis en place par le département de la Drome. Cette sélection a permis de financer cet aménagement supplémentaire : un parcours initiatique équipé de 14 cibles 3D 2D (tir à courtes distances) qui permet de tirer au contraire des cibles classiques à des hauteurs différentes. Attrayant et campagnard, moins routinier, situé dans un environnement agréable ce tir 3D et 2D plait aux licenciés et aux jeunes de l'école de tir à l'arc.

Notre pratique proche de la nature est purement ludique et sportive, et les seuls animaux dans nos actions ne sont faits que de mousse ou de papier.



Les archers sont contents de vous faire découvrir ce nouvel aménagement de tir à l'arc nature.

> Inauguration en présence du maire Christophe Féret et de son 1^{er} adjoint Vanco Jovevski.



Beaucoup d'archers à l'assemblée Générale Ordinaire de la compagnie des archers d'Ancône du Vendredi 11 Octobre 2024 à la salle polyvalente Claude Allain d'Ancône.



La compagnie s'est beaucoup investie non seulement dans des animations médiévales mais encore dans des initiations lors de manifestations de loisirs et lors de la semaine olympique organisée par Montélimar Agglomération.

Un très bon bilan financier qui montre la bonne santé de la compagnie avec en perspective 2025 de nouveaux investissements de matériel.

L'élection des membres au Conseil d'Administration :

Président VILTARD Pascal

Vice-Président KELLER Denis

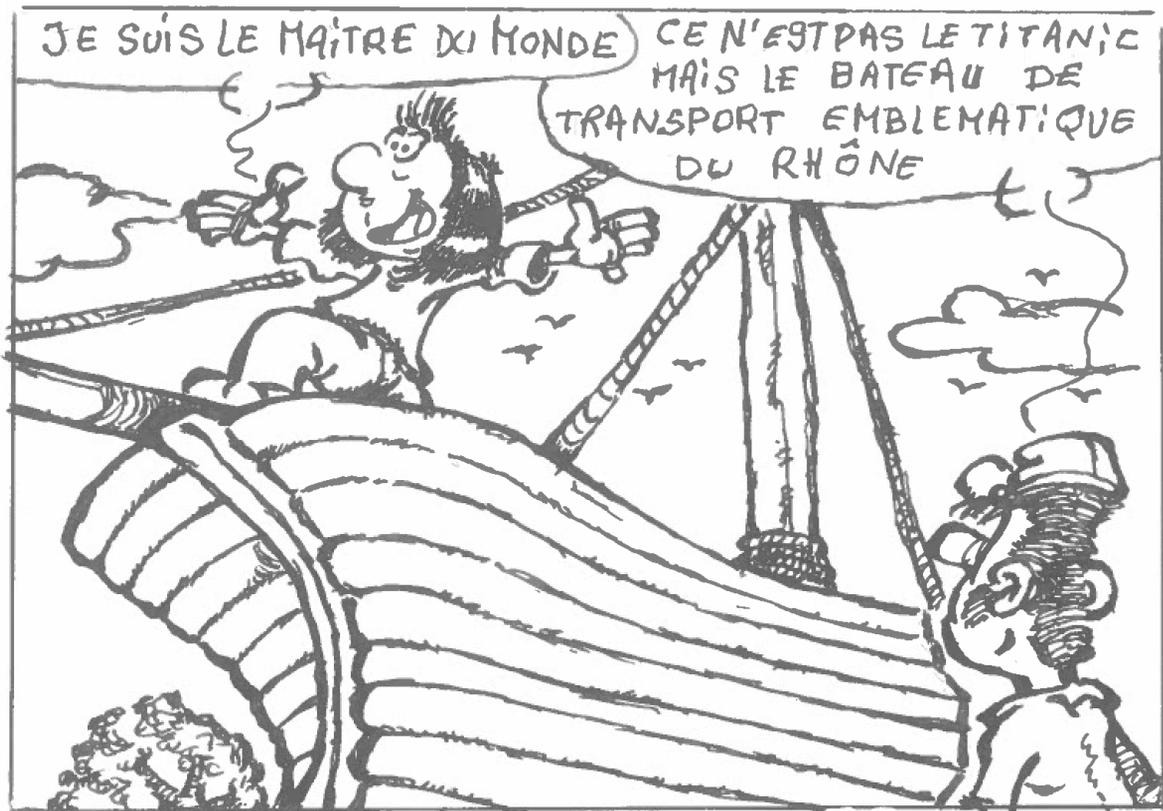
Trésorière JOUSSERAND Céline

Adjoint GUILLEMAN Bernard

Secrétaire CIZERON Michel

Adjointe FRISON CODANI Pascale

LA BD DE JEAN-MARIE



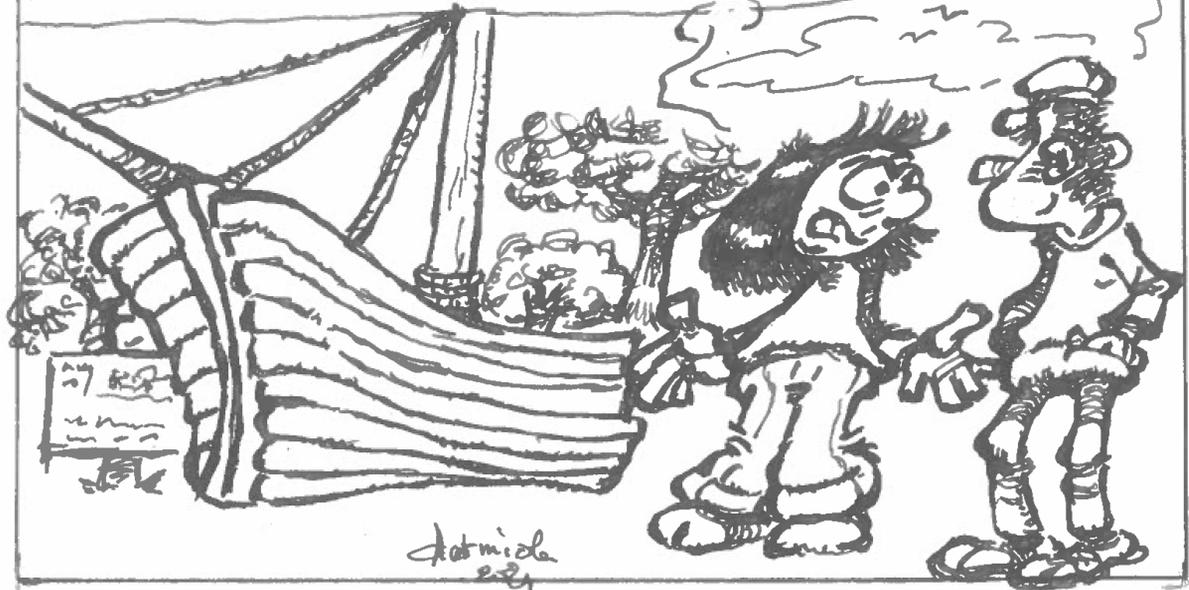
LA BD DE JEAN-MARIE

TOUS CES BATEAUX GLISSANT SUR L'EAU ET VENANT
S'AMARRER AU PORT D'ANCÔNE, PAS D'ECOLE LA BELLE
VIE SAURAI VOULU VIVRE A CETTE
E'POQUE



OUI SINON C'EST UN HOMME OU UNE FEMME VOIR
UN ENFANT

UN ENFANT ! PAS COOL SE PRE FERRE
ENCORE RAHER A L'ECOLE



AGENDA

13

Décembre

SPECTACLE LE VOYAGE DE TAO

Offert par la municipalité aux écoliers d'Ancône

8

Mars

Soirée Choucroute, 19h
(salle des fêtes)

14

Décembre

La municipalité vous invite à une déambulation, éclairée à la lanterne, dans le village (à partir de 17h30) suivie du traditionnel vin chaud, offert à tous, à partir de 18h30

22

Mars

Tournoi de badminton
(tournoi interne - salle des fêtes)

10

Janvier

Vœux du Maire, 19h
(salle des fêtes)

19

Janvier

Concours
Les Archers d'Ancône (salle des fêtes)

1^{er} / 2

Février

Concours Régional Jeune
Les Archers d'Ancône
(salle des fêtes)

8

Février

Omelette aux truffes
organisée par ACP

Les lotos, salle des fêtes

22 décembre : loto ACCA (18h)
23 décembre : loto ADL (18h)
25 décembre : loto ACP (18h)
29 décembre : loto Pétanque Ancônaise (18h)
30 décembre : loto ADL (18h)
5 janvier : loto Pétanque Ancônaise (18h)
12 janvier : loto ADL (18h)
26 janvier : loto ACCA (18h)
9 février : loto ACP (18h)
15 février : loto Le Sou des Écoles (17h)
16 février : loto ADL (18h)
23 février : loto ACCA (18h)
2 mars : loto du Club Honorine (grand loto, 14h)
16 mars : loto du CCAS (grand loto, 14h)
23 mars : loto ACCA (18h)



CABINE PHOTO



DISTRIBUTEUR BANCAIRE



LAVERIE AUTOMATIQUE



GAZ



GONFLAGE



STATION SERVICE 24h/24

leDRIVE
Intermarché

**véhicules
utilitaires
à louer**



OUVERT
Du lundi au samedi
8h30/19h30
Dimanche
9h/12h30

Intermarché
SUPER

Tel.04 75 01 89 44

25 rue Paul Loubet
Quartier du bouquet



220 Route de Marseille

**1 000 PRODUITS À PRIX
IMBATTABLES
TOUTE L'ANNÉE!**



**Un chariot, ça ne rentre
pas dans un panier.**

Parce qu'on ne peut pas se contenter d'une sélection de produits «anti-inflation», Netto vous garantit un vrai plein de courses toute l'année à prix imbattables



Suggestions de présentation. Le nombre de produits peut varier selon les magasins, liste des 1000 produits imbattables et des magasins participants sur www.netto.fr

FRAIS DU CHOIX ET DES PRIX BAS

DESTOCKAGE

OUVERT
Du lundi au samedi
8h30/20h00
Dimanche
9h/12h30

Tel.04 87 26 01 30

Netto

ON GAGNE TOUS À PAYER MOINS CHER

Associations	Présidents	Mails
Le Sou des écoles Ancônaïses	Anaïs Chapus	anaischap@live.fr
La Chasse A.C.C.A.	Teddy Wilk	teddy.wilk@orange.fr
US Ancône	Mickaël Léonien	lmiky26@gmail.com
La Paroisse	Georgette Plan	gf.plan26@outlook.fr
Le Tennis Club	Franck Bigard	bigardfranck@msn.com
Les Fous du Bad	Johnny Berthou	lesfousdubad26@gmail.com
Le Club Honirine	Jacky Peresson	mm.quiblier@orange.fr
Association Détente et Loisirs	Eric Rhodet	sylvie.rhodet@orange.fr
Le Tarot	Stéphanie Donger	stephaniedonger26@gmail.com
Les Archers d'Ancône	Pascal Viltard	archers-ancone@laposte.net
Les Pitchouns	Sandrine grégoire	sandrinegre26@gmail.com
Comité des fêtes	Corinne Bigard	comitedesfetes26200@gmail.com
Ancône Culture et Patrimoine	Claude Froment	claud.froment26@gmail.com
La Pétanque Ancônaïse	Laurent Roche	petanque.anconaïse@gmail.com

ZCR CLIMATISATION



Contact mail : zcrclimatisation@gmail.com
Site internet : www.zcr-climatisation.fr

A N C Ô N E

LISTE DES SERVICES

Installation
Maintenance
Dépannage

SPECIALISATION

Climatisation
Pompe à chaleur
Traitement d'eau
Ballon thermodynamique

Romain ZICARO

Tel.06 76 00 71 31



HALTE AUX CAMBRIOLAGES !

Sécurité privée des biens et des personnes depuis 30 ans



ALARME



TÉLÉSURVEILLANCE



ASSISTANCE

04 75 01 02 07

32-34, Grande Rue - Ancône - BP 123 - 26203 MONTELIMAR cedex
commercial@sas26.fr - www.sas26.fr